



PATRIMOINE

Le PEA, un havre pour les actionnaires

Loger et gérer une épargne financière au sein d'un PEA donne l'occasion de la faire fructifier à moyen ou long terme, le tout agrémenté d'une fiscalité favorable au-delà de cinq ans de détention.

Laurence Boccara

Le PEA (Plan d'épargne actionnaire) est un véhicule d'épargne à long terme qui permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse sur les dividendes et les plus-values réalisés. Il est ouvert à tous les investisseurs particuliers et permet de loger des actions de sociétés cotées en bourse. Le PEA est un outil idéal pour constituer un patrimoine à long terme et bénéficier d'une fiscalité favorable au-delà de cinq ans de détention.

Le PEA est un véhicule d'épargne à long terme qui permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse sur les dividendes et les plus-values réalisés. Il est ouvert à tous les investisseurs particuliers et permet de loger des actions de sociétés cotées en bourse. Le PEA est un outil idéal pour constituer un patrimoine à long terme et bénéficier d'une fiscalité favorable au-delà de cinq ans de détention.

Le PEA est un véhicule d'épargne à long terme qui permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse sur les dividendes et les plus-values réalisés. Il est ouvert à tous les investisseurs particuliers et permet de loger des actions de sociétés cotées en bourse. Le PEA est un outil idéal pour constituer un patrimoine à long terme et bénéficier d'une fiscalité favorable au-delà de cinq ans de détention.

« On peut aussi y loger des titres de société détenus en direct en tant que dirigeant, à condition de ne pas avoir plus de 20 % du capital, ou comme investisseurs dans la création de l'entreprise d'un proche », précise Guillaume Eyssette, dirigeant de Gefinéo, cabinet de conseil.

Le PEA est un véhicule d'épargne à long terme qui permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse sur les dividendes et les plus-values réalisés. Il est ouvert à tous les investisseurs particuliers et permet de loger des actions de sociétés cotées en bourse. Le PEA est un outil idéal pour constituer un patrimoine à long terme et bénéficier d'une fiscalité favorable au-delà de cinq ans de détention.

Le PEA est un véhicule d'épargne à long terme qui permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse sur les dividendes et les plus-values réalisés. Il est ouvert à tous les investisseurs particuliers et permet de loger des actions de sociétés cotées en bourse. Le PEA est un outil idéal pour constituer un patrimoine à long terme et bénéficier d'une fiscalité favorable au-delà de cinq ans de détention.

Le PEA est un véhicule d'épargne à long terme qui permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse sur les dividendes et les plus-values réalisés. Il est ouvert à tous les investisseurs particuliers et permet de loger des actions de sociétés cotées en bourse. Le PEA est un outil idéal pour constituer un patrimoine à long terme et bénéficier d'une fiscalité favorable au-delà de cinq ans de détention.